DLP 20-5-88140913

Avertissements agricoles

Edition Grandes cultures

Bulletin n° 10 du 19 mai 1988 Numérotation continue : n° 66

COLZA :
- . Sclérotinia : arrêt des traitements.
- . Charançon des siliques : fin des traitements.
- . Alternaria : attendre.

CEREALES :
- . BLE : raisonner le traitement d'épiaison.
- . ORGE : arrêt des traitements fongicides.
- . MAIS : desherbage de post levée.

COLZA :

Dans les zones les plus précoces les colza ont atteint le stade G4 (10 premières siliques bosselées). La floraison se termine dans toute la région.

Charançon des siliques :

Le stade de sensibilité à ce ravageur est désormais dépassé. Par ailleurs les captures de cet insecte sont restées discrètes toute cette saison sauf cas particulier et ponctuel.

En conséquence toute intervention spécifique contre ce ravageur paraît inutile.

Alternaria :

Les conditions météorologiques actuelles (temps chaud et humide) sont potentiellement favorables au développement de la maladie.

En principe, les traitements peuvent être envisagés à partir du stade G4 jusqu'à 3 semaines avant la récolte sachant que le seuil d'intervention se situe à **l'apparition des toutes premières taches sur les siliques.**

Pour le moment, aucune intervention ne se justifie car les symptômes de cette affection, sur feuilles basses de la culture, sont absents ou très rares dans la grande majorité des parcelles. Une surveillance s'impose néanmoins.

CEREALES :

Situation :

Les blés arrivent à épiaison dans les situations précoces. Les orges fleurissent.

Sur blé la septoriose a progressé de la 5ème vers la 4ème feuille.

La 3ème feuille est parfois atteinte mais les symptômes n'intéressent qu'une surface infime du limbe (inférieure à 1 %).

La rouille brune est toujours absente.

La fusariose du pied, elle, est généralisée (80 à 90 % des talles dans certaines parcelles). Le rhizoctone est associé ou seul sur 15 à 50 % de pieds.

Le piétin verse reste faible.

Imprimerie de la Station de NANCY
Directeur-Gérant : D. VERBEKE
Publication Périodique
CPPAP No : 2011 AD
Abonnement annuel : 185 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
38-40, rue Sainte-Catherine
54000 NANCY

P105



Préconisations :

BLE :

La période orageuse actuelle est favorable au développement de la septoriose aussi est-il préférable de protéger les épis. Bien que d'une efficacité sur fusariose très limitée (30 à 40 %) les produits à utiliser réduiront d'autant le passage de cette maladie sur épis. Trois situations sont généralement présentes :

1 - blés à potentiel supérieur à 65 QX ; un premier traitement a déjà été effectué au stade 2 noeuds : Renouveler la protection à mi épiaison avec un produit dit de haut de gamme ne contenant pas, si possible, de B.M.C. (TRIUMPH, TILT C.T, IMPACT T, SPORTAK MZ, BAYFIDAN D, CORBEL STAR...). Rappelons que les "SPORTAK" n'ont aucune action sur rouille.

2 - blés à potentiel moyen 50 - 65 QX ; si aucun traitement n'a encore été effectué attendre l'épiaison complète et appliquer un produit du groupe précédent dans les meilleures situations ou un produit simple à base de B.M.C. + dithiocarbamate (PELTAR - BAVISTINE M). Si un traitement intermédiaire est intervenu entre la sortie de la dernière feuille et l'épiaison il est inutile de renouveler la protection.

3 - vous n'espérez pas 50 QX, la protection fongicide est inutile, car ayant peu de chance d'être rentabilisée cette année.

ORGE D'HIVER :

Toute protection fongicide est maintenant trop tardive et inutile.

MAIS :

De nombreux maïs possèdent quelques feuilles, les pluies orageuses de ces derniers jours et la chaleur devraient lui permettre de se développer rapidement et le mettre à l'abri des attaques éventuelles des insectes de début de végétation (vers gris, oscinies, tipules).

Si le desherbage traditionnel de pré-semis ou prélevé n'est pas satisfaisant (adventices résistantes, liseron) des possibilités de rattrapage sont possibles en post levée soit en un, soit en deux passages. Se reporter au dépliant SPV-AGPM joint au bulletin n° 5 du 07 avril 1988.





LA PLAQUETTE "PROTECTION DU MAIS"



éditée par l'A.G.P.M. et le S.P.V. est disponible

-=-=-

L'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) et le Service de la Protection des Végétaux (SPV) ont édité une plaquette en couleur d'une vingtaine de pages traitant de la protection phytosanitaire du maïs.

Contenu : . Thèmes retenus :

Désherbage : liseron, dicotylédones résistantes, graminées.

Ravageurs : Limaces, Noctuelles, Pyrale, Pucerons, Sésamie, Acariens, Cicadelles.

. Par thème présentation :

- Symptômes-dégâts (principalement à l'aide de photos légendées de ce que l'agriculteur peut voir),

- Biologie : Evaluation du risque,

- Stratégie de lutte - (méthodes culturales, lutte chimique).

Prix de la brochure : 25,00 F. TTC

Si vous désirez la recevoir, veuillez nous retourner le bon de commande ci-dessous avec votre règlement.

BON DE COMMANDE

-=-=-

à retourner avec le réglement au :

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - 38, rue St-Catherine
54043 NANCY CEDEX

NOM : .... Prénom : ....

ORGANISME : ....

Adresse postale complète : N°....... Rue : .... Commune : ....

Code postal : .... Bureau distributeur : ....

- Désire recevoir ☐ plaquette(s) "PROTECTION DU MAIS"

- joint un chèque bancaire (ou postal) d'un montant de....... (libellé à l'ordre de

Régie de recettes - D.R.A.F.

P 106